



*Mesdames et Messieurs les élus du conseil municipal,
Mesdames et Messieurs le personnel communal,
Mesdames les représentants du corps enseignant,
Mesdames et Messieurs les représentants du monde associatif,
Mesdames et Messieurs les représentants de la gendarmerie et des sapeurs-pompiers,
Mesdames et Messieurs, artisans, commerçants, professions libérales et agriculteurs,
Mesdames et Messieurs les représentants de la CCSA,
Mesdames les bénévoles de la bibliothèque,
Verdallaises, Verdallais.*

Tous mes vœux se tournent naturellement en toute simplicité vers vous toutes et tous, ainsi qu'à vos familles et à vos proches. Que cette année 2024 vous soit heureuse, prometteuse, faite d'épanouissements familiaux, personnels ou professionnels. Que ce soit une année d'une vie meilleure surtout pour nos concitoyens qui sont dans la souffrance, la peine ou les difficultés.

J'en profite pour remercier les élus qui m'entourent pour leur investissement au sein de la vie municipale ainsi que le personnel communal qui se donne au quotidien dans sa mission de service public.

La simplicité passe d'abord par la nécessité d'aller à l'essentiel, répondre aux besoins des verdallais, avoir de bons rapports humains afin d'éviter le repli sur soi. Il faut garder en tête ce qui fait l'identité de notre commune : solidarité, partage. Je suis attaché à ce que le service public réponde aux besoins des habitants. La proximité et l'accessibilité sont essentielles, c'est pourquoi un ilot numérique a été créé à l'agence postale.

Les vœux du maire

La simplicité que j'appelle de mes vœux s'inscrit aussi dans les relations humaines et demande le respect mutuel et l'acceptation de l'autre quelles que soient ses convictions, ses opinions et ses croyances. Cette fraternité, les associations en sont un levier légendaire.

Aussi, je tiens à saluer les bénévoles associatifs qui donnent tant car, grâce à eux des liens s'établissent créant des rapports amicaux. Les élus que nous sommes savons à quel point leur action est capitale pour renforcer le lien social.

Je n'oublie pas non plus l'avenir de nos enfants en mettant en œuvre tout ce dont ils ont besoin notamment à l'école afin qu'ils deviennent les citoyens de demain. La municipalité n'hésite pas à s'engager dans les projets culturels, sportifs et éducatifs.

Enfin, cette année, un mariage et cinq pacs ont été célébrés, deux naissances ont fait le bonheur de parents mais, malheureusement, sept personnes du village nous ont quittés.

Je vous laisse parcourir ce bulletin qui vous permettra de prendre connaissance de toutes les décisions prises ces six derniers mois ainsi que toutes les actions menées ou à venir.

Bonne lecture.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, de vivre des moments de bonheur partagé.

Que 2024 soit riche et épargne votre santé.

Philippe Herlin

« Notre tâche consiste à empêcher que le monde se défasse » - Albert Camus

« On ne peut comprendre la vie qu'en regardant en arrière ; on ne peut la vivre qu'en regardant en avant » - Kierkegaard (philosophe danois)



Deuxième partie de la réfection de la traversée

		AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE FRANÇOIS MONSARRAT - TRANCHE N°2	
		MAÎTRE D'OUVRAGE MAIRIE DE VERDALLE <small>17 Avenue François Monsarrat 63120 VERDALLE</small> M. BOUTIER	
		MAÎTRE D'ŒUVRE M. FAVRELLIER A.M.D. <small>17 Avenue François Monsarrat 63120 VERDALLE</small> M. FAVRELLIER	
		MONTANT DES TRAVAUX : 1 378 512,33 € TTC	
		DURÉE : 9 MOIS	
LOT N°1 VOIRIE	SFE BATHIGNOLLES MALET - MALET TP 	CICEE <small>17 Avenue François Monsarrat 63120 VERDALLE</small> M. BOUTIER	DEQUANTE <small>17 Avenue François Monsarrat 63120 VERDALLE</small> M. BOUTIER
LOT N°2 RESEAUX HUMIDES ET SECS	MALET TP - SFE BATHIGNOLLES MALET 	COORDINATION NPS	E & COORDINATION <small>17 Avenue François Monsarrat 63120 VERDALLE</small> M. BOUTIER
S.I.E.F. <small>17 Avenue François Monsarrat 63120 VERDALLE</small>			

Les travaux de réfection de la traversée du village ont repris mi-novembre et devraient se terminer en août 2024. Comme pour la 1ère tranche cela va permettre de sécuriser la mobilité des piétons et des véhicules, l'enfouissement des réseaux et la rénovation des accotements et trottoirs. Ce sera également l'occasion de procéder à la restauration de la statue de la Vierge et de consolider son socle.

Cette deuxième partie du réaménagement du village s'inscrit dans la continuité de la première tranche. Elle s'étend du parvis de la

mairie à la sortie du village, route de Dourgne. Elle concerne aussi le début des rues adjacentes pour une meilleure uniformité.

Cette partie du village a nécessité des études approfondies pour répondre aux exigences de conformité et aux nécessités de sécurité. Le rétrécissement de la voirie actuelle (au niveau du carrefour entre l'avenue François Monsarrat et la rue de l'Autan) ne permettra plus une circulation à double sens. Seul le mode alterné restera possible, avec priorité aux véhicules circulant vers la sortie du

— Deuxième partie de la réfection de la traversée

village. Cela participera ainsi à un ralentissement de la circulation pour une meilleure sécurité.

En préparation de ces aménagements, une réunion s'est tenue en mairie. Elle a permis à tous les riverains de la zone de travaux concernée de prendre connaissance et visualiser les futurs aménagements. Toutes les questions des verdallais ont pu être posées pour une meilleure compréhension.

La réalisation de cette deuxième tranche créera une belle uniformité visuelle en longeant l'avenue. La traversée du village n'en sera que plus agréable.

Toutefois, avant le résultat final tant attendu, la circulation va être fortement perturbée et de nombreux ralentissements sont à prévoir. Aussi, la prudence est recommandée, accompagnée de beaucoup de patience. Nous comptons sur votre compréhension et votre indulgence.



Travaux de voirie sur la commune

En complément des grands travaux réalisés autour de l'avenue Monsarrat, d'autres voies nécessitent aussi d'être rénovées.

Ainsi, la route du Vigné et la contre allée route de Viviers ont bénéficié d'une réfection de leur revêtement.

Au préalable, les réseaux d'eau et les compteurs ont été remplacés.

Ces travaux ont été réalisés grâce à l'intervention de la Communauté de Communes Sor et Agout pour ce qui concerne la voirie et grâce au syndicat du Sant pour ce qui concerne les réseaux d'eau.

Un aménagement en amenant un autre, le chemin piétonnier entre la route de Viviers et le lotissement de la Catelane a aussi bénéficié d'une rénovation, pris en charge par la commune cette fois.



Opération programmée pour l'amélioration de l'habitat

Pour encourager la rénovation des logements, la CCSA a prévu de renouveler en 2024 une OPAH qui donne accès aux particuliers à un accompagnement gratuit et personnalisé ainsi qu'à des aides financières, notamment pour le ravalement de façade, d'un montant de 3000 € maximum.

Une opération programmée d'amélioration de l'habitat est une convention passée entre une

collectivité, l'État et l'Agence nationale de l'habitat (Anah) en vue de requalifier et réhabiliter un quartier bâti. Une OPAH agit sur un territoire limité.

Certaines conditions sont à remplir, par conséquent il faut se connecter sur le site de la CCSA, à la rubrique «habitat» pour avoir de plus amples renseignements.

www.communautesoragout.fr

Il est constaté que des dépôts sauvages d'ordures et déchets de toutes sortes (déchets verts, encombrants ...) ont énormément augmenté sur le territoire de la commune. Ces actes d'incivilité portent atteinte à la salubrité, à l'environnement et représentent un coût pour la commune car les travaux de nettoyage sont effectués par le personnel des services techniques.

La municipalité, après délibération, a décidé à l'unanimité d'instituer une redevance forfaitaire de 150€ qui s'ajoutera à l'amende administrative de 135€.

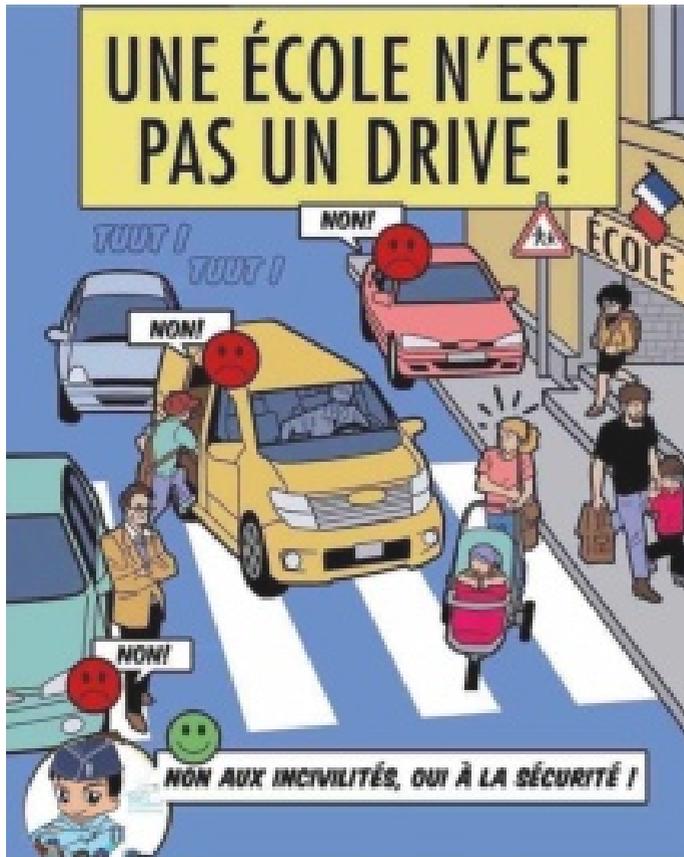
L'auteur des dépôts sera hâtivement recherché. L'émission d'une redevance sera effectuée et recouvrée par le centre de finances publiques de Castres. Cette somme de 150 € correspond aux frais engagés par la collectivité pour évacuer ces déchets non conformes.

Il est rappelé qu'un service de collecte et d'élimination des ordures ménagères existe avec un réseau de déchetteries sur le territoire. Aucun dépôt ne doit être effectué devant les containers et sur tous les

lieux et voies publics. Il est essentiel de garantir la salubrité publique et la propreté de la commune.

Les dépôts sauvages ainsi que les dépôts d'ordures ménagères et déchets dans les poubelles non appropriées sont des infractions et représentent une charge financière pour la collectivité.





arrêter, même pour quelques minutes, cela occasionne des désagréments pour le chauffeur et rend encore plus complexe la circulation des piétons lorsque le bus ne peut se placer à l'emplacement qui lui est réservé.

De plus, déposer les enfants sur la route, alors que le véhicule est tout juste à l'arrêt, est loin d'être prudent ! L'école n'est pas un drive.

Des informations importantes concernant vos enfants peuvent être données par les enseignantes présentes aux horaires d'entrée et de sortie d'école et il paraît essentiel de s'assurer que les enfants soient bien rentrés au sein de l'école.

La sécurité des enfants est une priorité pour tout un chacun. Pour autant, aux heures d'entrée et de sortie de l'école, le stationnement anarchique des véhicules rend la circulation des élèves périlleuse !

Il semble donc essentiel de rappeler les règles de bonne conduite : le stationnement le long du mur, rue de l'école, est réservé aux bus. Aucun véhicule ne doit s'y

Les abords de l'école ne relèvent pas de la responsabilité du personnel et les trajets sont sous la responsabilité des parents.

Sécurité aux abords de l'école

Un parking adapté est à deux pas de l'école, il rend la circulation des véhicules et les déplacements des enfants tout à fait sécuritaires, prenez ces quelques minutes supplémentaires pour accompagner vos enfants sereinement et montrez-leur l'exemple !

Un accident est bien trop vite arrivé. Les enfants sont vulnérables du fait de leur petite taille et de leur comportement imprévisible.

Les adultes se doivent de les protéger.

Devant des abus récurrents, il sera demandé au policier intercommunal de venir constater et verbaliser les infractions.

Une sécurité accrue des abords de l'école est indispensable.

Infos communication



Afin de recevoir nos mails d'information, n'hésitez pas à vous inscrire à :

communicationverdalle@gmail.com

Malheureusement, nous avons quelques adresses mail mal orthographiées et parfois quelques mails non distribués. Si vous ne recevez plus nos mails d'informations, n'hésitez pas à nous le signaler.

Les nouveaux inscrits sont toujours les bienvenus. Parlez-en autour de vous.

Si vous souhaitez votre retrait des listes de diffusion, faites-en part à la même adresse ci-contre.

Si vous recevez ce bulletin en version numérique mais que vous souhaitez continuer à le recevoir chez vous en format papier, faites-en la demande, nous continuerons à vous le distribuer.

Des exemplaires sont aussi disponibles en mairie.



Populations légales en vigueur à compter du 1er janvier 2024

Population municipale : 1023

Population comptée à part : 169

Population totale : 1192

La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur la commune.

La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune :

◆ les personnes mineures dont la résidence familiale est dans une autre commune mais qui résident du fait de leurs études dans la commune ;

◆ les personnes ayant une résidence familiale sur la commune et résidant dans une communauté d'une autre commune ; la communauté faisant partie de la liste suivante :

■ service de moyen ou de long séjour des établissements publics ou privés de santé, établissements sociaux de moyen ou de long séjour, maisons de retraite, foyers et résidences sociales

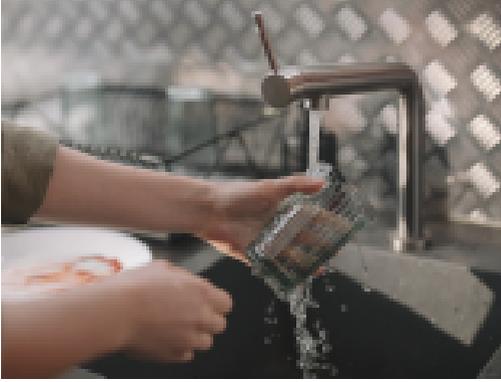
■ communautés religieuses

■ casernes ou établissements militaires

◆ les personnes majeures âgées de moins de 25 ans ayant leur résidence familiale sur le territoire de la commune et qui résident dans une autre commune pour leurs études.



Information du syndicat du Sant



Le syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable du Sant (SIAEP du Sant) va procéder au renouvellement des compteurs des abonnés sur l'ensemble de la commune en 2024. Les compteurs datant de plus de 15 ans doivent être obligatoirement remplacés.

Ces nouveaux compteurs sont équipés d'une tête émettrice qui facilitera la relève annuelle de la consommation d'eau.

Cette opération n'aura aucune incidence pour les abonnés.

Étude sur l'assainissement des hameaux

Dans la continuité des premières études entreprises par la société Altéreo, une enquête de branchement a été réalisée sur les hameaux de la Lugarié et de la Coutarié.

Elle permet de connaître les installations d'évacuation d'eau, propres à chaque maison, afin de déterminer au plus juste la localisation des dispositifs.

Les recherches de parcelles nécessaires à l'implantation des installations d'assainissement sont en cours.

Ce dossier engage des moyens techniques et financiers conséquents, c'est pourquoi cela nécessite une bonne réflexion d'une part et des avis d'experts d'autre part.



Le 4 septembre dernier près de 80 enfants ont débuté une nouvelle année scolaire par une température estivale avec de beaux projets pour toutes les classes :

sorties cinéma, expositions de créations artistiques, rallye lecture, concours d'écriture, séances de musique avec le Moulin des Sittelles, sorties à la bibliothèque municipale, visite du musée Goya, tombola, carnaval le 22 mars, initiation aux gestes de premiers secours, plantation, spectacle et goûter de Noël le 22 décembre et aussi beaucoup de sport.

En effet, chaque jour, chaque classe effectue 30 minutes d'activité physique.

Le 22 septembre, grâce à des associations ou clubs sportifs, les

écoliers ont pu s'exercer à des activités sportives dont certaines méconnues. Cette année, les enfants ont pu découvrir le tir à l'arc, le hockey, le judo sans oublier le rugby. Cette journée consacrée au sport sera reconduite l'année prochaine car petits et grands en redemandent.



Le 19 octobre, la classe des CM a participé au cross de l'école avec les élèves de Dourgne et les recevra le 21 juin 2024 pour le cross de Verdalle.



Fin novembre, Robin, un ancien élève de l'école, qui est aujourd'hui en situation de handicap est intervenu auprès de chaque classe pour sensibiliser les enfants au handicap. Il a présenté son histoire et la façon dont il vivait.

Cette expérience a été très enrichissante, les élèves ont posé des questions librement et ont découvert le matériel utilisé. Robin a expliqué ce qu'il pouvait faire seul et ce qu'il ne pouvait pas faire sinon avec le soutien d'un aidant. Cela a permis d'éveiller les consciences pour comprendre le handicap et

connaître les adaptations possibles.

Puis, le 11 décembre Raymond Benedito, de La Rivière du Sant, est venu exposer ses créations artistiques.

Les écoliers ont découvert le processus de réalisation de ces sculptures d'art en bois et ont ainsi pu les voir sous un œil aguerrri.



Parmi les projets scolaires, la plantation des arbres prévue au stade Laurent Guy ainsi qu'au city-stade est toujours au programme. Elle sera effectuée avec la collaboration de tous les élèves en début d'année 2024.

Pour la sortie de fin d'année, qui est déjà programmée, ce sera une sortie au musée Dom Robert avec visite des jardins, de l'école et du musée ; c'est ainsi que l'année se clôturera.

La première partie de l'année scolaire s'est terminée avec un goûter et un spectacle, offerts par la mairie.

Les enfants ont écouté avec attention l'histoire de Dimitri, petit garçon, qui ne sait pas quel métier faire quand il sera grand.

Il écrit alors une lettre au Père Noël pour qu'il l'aide dans sa recherche. Il souhaite faire un métier à rêver. Comme réponse, le Père Noël envoie sept blocs de pierre et un marteau accompagné d'un burin. La recherche commence !

Cette représentation musicale a été contée par Corinne Blayac,

accompagnée de sa guitare et de son accordéon.

Le spectacle a sonné le début des vacances



Tennis

Au cours de l'année 2023, le TCV a comptabilisé 13 adhésions famille, 2 adhésions duo et 9 adhésions jeune.

La semaine de stage, organisée en juillet, a réuni 16 jeunes stagiaires de 6 à 15 ans. Par groupes de niveau, ils ont perfectionné leur technique de tennis dans la bonne humeur et avec l'enthousiasme de leur entraîneur Nicolas.

Elle s'est terminée par un goûter offert à l'ensemble des stagiaires.

Enfants et parents ont pu également participer dans la convivialité à

l'animation gratuite «family ball» qui s'est tenue le mercredi 12 juillet de 19h à 20h30. Divers jeux sportifs autour du badminton, du tennis et du basket ont été proposés.

Cette soirée sportive s'est clôturée par un apéritif et une auberge espagnole.

L'équipe du TCV remercie les familles qui ont participé à cette première édition qui fut un succès. Une seconde est en préparation.

Nous donnons rendez-vous à tous les amateurs de tennis pour la saison 2024.

Téléthon à l'école de Touscayrats

Pour la première fois, le pôle enfance de Touscayrats, regroupant l'école Saint Jean et la micro-crèche « À petits pas vers l'école », s'est associé au Téléthon durant la semaine du 27 novembre au 1er décembre. Et pour un coup d'essai, c'est un coup réussi !

Durant cette semaine de solidarité, les 116 enfants se sont mobilisés tous les jours. Au programme : course solidaire, création du logo du Téléthon sous forme de fresque humaine vue du ciel, confection d'une guirlande de mots doux et vente de lumignons réalisés par les enfants.

Parmi ces actions menées par le pôle enfance de Touscayrats, deux opérations avaient pour but de récolter des fonds au profit de la recherche contre les myopathies. L'une dénommée la «course du muscle» où les enfants réalisaient des tours de course préalablement vendus (555 tours) ; l'autre, la vente de lumignons (338 vendus).

Cet élan de solidarité, a permis de récolter 982 euros en faveur du Téléthon !





Depuis trois ans maintenant, une effervescence est ressentie à l'approche des fêtes de fin d'année : nous avons pu découvrir les nombreuses décorations mises en place par les généreux verdallais qui nous régalaient les yeux et nous replongent dans nos âmes d'enfants !

Pour cette année encore, en raison des travaux en cours, il n'a pas été possible d'installer les illuminations de la municipalité mais ce n'est que partie remise ! Heureusement, nombreux sont les verdallais à faire de cette période une belle occasion pour laisser parler leur goût pour la décoration.

Au lotissement de la Catelane, c'est devenu un détour incontournable : depuis de nombreuses années, à la nuit tombée, la maison de M. et Mme Voiseux s'illumine d'un décor enchanté, les regards se posent tour à tour sur les différentes scènes qui mettent en lumière animaux et personnages féeriques. Trônant sur le toit, le père Noël s'est équipé d'un « traîneau » bien moderne !

Du côté des commerces, les décors en bois ont pris place : faits à la main, et avec beaucoup de cœur, le chalet du père Noël et les divers personnages ont mis les visiteurs à l'heure de Noël dès l'entrée du village.

L'équipe de bricoleurs a su nous émerveiller par ses fines créations et on en redemande !

Nous comptons sur eux pour enrichir leurs créations et créer de nouveaux espaces enchantés au fil des années.

Le spectacle « son et lumière » de Sam a pris ses aises : il s'est étendu aux maisons alentours pour créer un moment suspendu dans le temps où les sourires se sont posés sur le visage de chaque visiteur.

On en a pris plein les yeux et les oreilles et on y est retourné autant que possible, avec un plaisir renouvelé à chaque visite.

Avec les deux journées de marché de Noël organisées par la MJC, il y a eu de quoi se faire plaisir !



Depuis leurs réfections, le foyer rural et son préau sont des lieux de réception très appréciés des visiteurs et des organisateurs des diverses manifestations qui rythment la vie du village.

Quelques améliorations restaient à finaliser, c'est maintenant chose faite avec l'achat d'un réfrigérateur de qualité professionnelle, d'un congélateur indépendant et plus adapté aux usages. Pour parfaire l'installation de la cuisine, les fenêtres ont été changées et les éclairages, anciennement par néons devenus obsolètes, ont été remplacés par un équipement LED, moins énergivore et plus agréable.

Les vestiaires du stade Laurent Guy ont aussi été équipés avec la technologie LED. Seule l'église n'est pas encore passée en LED mais un devis a été demandé.

Nous nous devons d'entretenir nos installations communales et faire en sorte qu'elles soient qualitatives et fonctionnelles. Pour tous ces achats, la municipalité a tenu à respecter un maximum de critères pour être dans une démarche éco-environnementale : rapport qualité/prix, circuit court, sécurité.





Comme chaque année, le 14 juillet a été signe de festivités dans le village. C'est le jeudi 13 juillet au soir que les verdallais se sont réunis devant le monument aux morts afin de commémorer la fête nationale.

Puis ils se sont retrouvés en nombre au foyer rural afin d'apprécier la soirée organisée par la commission événementielle du conseil municipal. Au programme, une dégustation de poulet basquaise était proposée par « l'envie traiteur », avant de profiter du bal animé par « TGO events ». La fête s'est terminée au bout de la nuit, mais les animations se sont poursuivies le lendemain.

Le concours de pétanque a pu accueillir une dizaine de doublettes, et c'est la doublette Dominin/Mirc qui s'est imposée.

Le conseil municipal a été très heureux d'accueillir les villageois dans ce contexte festif du 14 juillet.



Cérémonie commémorative du 11 novembre



Malgré le début de cette période automnale, c'est sous un ciel bien clément que s'est réunie une belle foule devant le monument aux morts du village le samedi 11 novembre. Toutes les générations étaient représentées autour de monsieur le Maire et de ses conseillers pour célébrer l'armistice. La présence de nombreux enfants était à saluer.

Entourés de leurs professeurs des écoles, ils ont, comme lors de

chaque commémoration, déposé avec fierté, et un peu de timidité aussi, une belle gerbe confectionnée par leurs soins.

Les discours de paix et de souvenirs ont résonné en chacun en cette période d'actualité tourmentée.

Après une minute de silence, c'est le son de la Marseillaise qui a retenti pour clôturer cette belle célébration.

Pour les aînés du village, la journée était loin d'être terminée. Elle s'est en effet poursuivie au foyer rural autour d'un repas dansant offert et servi par la municipalité. Plus d'une centaine de personnes était présente et a profité de ce moment privilégié. Au rythme de l'accordéon, de la trompette et de la guitare, l'après-midi s'est écoulée dans une ambiance conviviale et riche en contacts humains qui font le charme de nos villages où il fait bon vivre.





L'édition 2023 s'est très bien déroulée.

Les orchestres ont été très appréciés et nous allons nous efforcer d'en trouver de nouveaux pour renouveler le plaisir de tous.

Le feu d'artifice et le feu de la Saint-Jean sont toujours des moments de joie et font briller les yeux des petits et grands qui retrouvent les traditions villageoises. Ce sont des moments de partage dont on ne se lasse pas.

La soirée du 16 septembre avec les tapas et le DJ a connu un franc succès, avec une super ambiance. Le vide grenier du lendemain fût très venté et on remercie les exposants qui ont quand même tenu à venir, ainsi que les visiteurs.

Le 21 octobre pour son assemblée générale, le comité a commencé à

préparer les festivités de 2024. Vous pouvez déjà noter sur vos agendas que la fête se déroulera les 21, 22 et 23 juin. En raison des travaux sur la commune, elle sera délocalisée autour du foyer rural. Le vide grenier aura lieu quant à lui le dimanche 15 septembre 2024.

Carnet Noir : Patrice Segonne, est décédé le dimanche 8 octobre 2023, il a été président du comité de 1995 à 1999. Il avait arrêté son bénévolat en raison d'un déménagement pour des raisons professionnelles. Nous avons une pensée pour Bénédicte son épouse, Quentin et Loïc ses enfants.

Le comité des fêtes tient à remercier la municipalité et l'ensemble des Verdallais qui ont répondu présents aux diverses festivités de l'année.

Bonne année 2024 à tous.



Déjeuner aux tripous



Même si la plupart des joueurs ont raccroché leurs crampons, le Football Club Verdalle est toujours en activité, en dehors des stades certes mais toujours motivé pour passer un bon moment, c'est cela qui est l'essence de l'esprit associatif.

Le déjeuner aux tripous, organisé en accord avec le comité des fêtes

lors de la fête de la Saint Jean, est, depuis des années, un rendez-vous incontournable et attendu, tant par les visiteurs que par les organisateurs.

Pour cette édition 2023, bonne humeur et régalade n'ont pas manqué !

Les tripous de Naucelle, le jambon de la Bonicarde et autres fromages ont ravi les papilles des habitués et de quelques fêtards aventureux qui viennent se ravitailler après une nuit festive.

Le réveil matinal de l'équipe du FCV ne l'empêche pas de savourer ce beau moment et c'est toujours un plaisir de partager cette belle matinée !





Téléthon 2023

Le dimanche 26 novembre, à la salle du foyer rural, nous avons organisé un après-midi en chansons avec le duo « Carine & Pierre ». Même si le public était peu nombreux, ce fût un vrai régal d'écouter Carine qui a une voix magnifique.

Il est regrettable que les verdallais ne se déplacent pas pour cette belle cause qu'est le Téléthon. Ce manque de participation nous pousse malheureusement à ne pas renouveler de journée en faveur de cette association.

Assemblée générale

Le 16 novembre a eu lieu notre assemblée générale.

Les résultats financiers sont bons, les activités se maintiennent. La gym est passée à un seul cours par semaine du fait d'un nombre d'adhérents limité. L'atelier «sculpture» se déroule désormais le lundi pour des raisons de disponibilité de l'animateur.

Là encore, les inscrits sont peu nombreux.

En revanche, l'animation «tennis de table» connaît un réel succès.

Marché de Noël

Samedi 2 et dimanche 3 décembre, la MJC a organisé son 3ème marché de Noël avec une plus grande participation d'exposants.

Le dimanche un groupe de country originaire de Lempaut est venu faire une démonstration de cette danse.

Les visiteurs ont été plus nombreux à venir déambuler entre les exposants de produits de qualité et ont apprécié le marché gourmand.

L'animation musicale et le maquillage offert aux enfants ont connu un réel succès.



Un grand merci au Père Noël qui nous a rendu visite durant ces deux jours, les enfants étaient ravis.

La boîte aux lettres a été déposée à nouveau devant l'école afin que les lutins récupèrent les lettres pour y répondre et préparer les cadeaux au mieux.

Voyages

Le voyage sur la Costa Brava s'est très bien déroulé au mois de septembre.

Chez Tony les vacanciers ont profité d'une bonne ambiance, de belles excursions et d'un soleil magnifique. En soirée les adeptes de la mer et de la plage n'ont pas hésité à faire quelques brasses avant de se

retrouver pour les repas du soir et pour les soirées animées ou dansantes.

Un vrai plaisir !

Pour 2024

A la demande des voyageurs, Annic prépare un voyage aux marchés de Noël de Strasbourg et des petits villages alentours. D'autres informations seront données en début d'année 2024 lorsque le programme sera défini.

Cela permettra aux personnes intéressées de s'inscrire rapidement et de bénéficier du paiement échelonné.

Le bureau et le CA se joignent à moi pour vous souhaiter de bons vœux !

Annic, présidente de la MJC



Les pétanqueurs amateurs ou professionnels vont se réjouir d'apprendre la naissance d'un club de pétanque à Verdalle "La boule Verdallaise". Plusieurs réunions ont conduit à la création de cette association.

Son bureau est composé de :

- Oracio Rebelo, président
06.88.55.02.52
- José Afonso, secrétaire
06.76.08.71.29
- Sonia Barbeiro, trésorière.

Toutes les démarches administratives ont été effectuées et validées par la préfecture.

Les boulistes verdallais peuvent désormais pointer, tirer, dégager, taper, faire des carreaux. Il s'agit bien sûr de la boule adverse et du fait de la frapper.

Selon les régions, la petite boule de bois ou de PVC appelé cochonnet est nommée autrement : «bouchon, petit, têt, gari, pitchoune ou encore kiki». Officiellement, pour les compétitions, il est nommé «but». Et savez-vous, que selon l'Insee (étude publiée en septembre 2022), Toulouse est la capitale de la pétanque avec 101 boulodromes devant la ville de Reims puis de Marseille ?

L'ensemble des élus se félicite de la création de ce club et lui souhaite une longue vie remplie de joyeuses rencontres.



— Lutte contre les violences sexuelles dans le sport



Dans la continuité de notre dynamique sportive lancée avec le label Terre de Jeux 2024 et des liens que nous entretenons avec le Comité Départemental Olympique et Sportif du Tarn, nous participons à un programme d'action de lutte contre les violences sexuelles dans le sport. Comme vous avez pu le lire dans le précédent bulletin municipal, nous avons apposé dans les équipements sportifs de la commune un sticker avec un QR code renvoyant vers une plateforme d'alerte. Ainsi, les témoins ou victimes de violences sexuelles peuvent être réorientés vers des professionnels afin de lutter contre ce fléau.

Nous avons été invités à rencontrer ces professionnels lors d'une soirée d'information sur la lutte contre les violences sexuelles dans le sport le lundi 18 décembre au siège de la communauté de communes.

Nous avons pu échanger directement avec les acteurs et les personnes qualifiés qui nous accompagnent si des situations de violences sexuelles venaient à se présenter. Parmi eux, étaient présents, les services de l'Etat (SDJES), la Gendarmerie via la Maison de Protection des Familles du Tarn (MPF81) et le CDOS du Tarn.

Nous avons donc été sensibilisés sur les postures, les rôles et les obligations de chacun lors de faits de violences. Cette soirée s'adressait également aux dirigeants des clubs sportifs locaux qui étaient peu représentés. Nous allons donc mener un travail afin de les intégrer dans cette démarche et tenter d'avoir un impact le plus important possible à ce sujet.





Début juin, nous sommes allés visiter le musée du chemin de fer à Saint-Lieux-les-Lavaur et avons admiré le magnifique jardin des Martels.

En septembre, nous avons visité le musée Jean Cros à

En 2023, le nombre de nos adhérents a augmenté, passant de 117 à 131 membres. Lors de notre assemblée générale en janvier 2023, de nouveaux membres sont venus remplacer et compléter le conseil d'administration.

Lacrouzette avant de nous attabler à Guyor pour la fameuse poule au pot.

Nous pouvons dire que le bilan 2023 est satisfaisant.

En ce qui concerne nos activités, les concours de belote se déroulent les 1er et 3ème mardi de chaque mois (sauf en juillet et août).

Pour 2024, nous continuerons à organiser des concours de belote. Nous rappelons que toute équipe est admise : adhérents et non adhérents.

20 à 30 équipes s'affrontent dans une bonne ambiance. Chaque participant repart avec un lot en fonction de son classement et profite d'un petit goûter.

Nous organiserons 3 lotos sur l'année.

Nous avons également organisé quelques repas animés avec environ une soixantaine de personnes présentes.

Nous prévoyons également quelques repas et sorties qui sont à l'étude.

Les lotos de février, juin et octobre ont remporté un vif succès.



Nous étions neuf, en cette fraîche soirée de décembre, réunis à la bibliothèque municipale de Verdalle, pour notre traditionnel Café-Lire d'hiver.

Partage de nos coups de coeur et découvertes de lecture, certes, mais aussi échanges en roue libre autour de notre passion commune pour la culture et de notre désir de la faire vivre à notre modeste échelon local.

L'ambiance était chaleureuse et détendue et les douceurs maison dégustées au long de la soirée étaient la cerise sur le gâteau si l'on peut dire !

Six ouvrages furent présentés lors de cette rencontre :

- Deux très beaux romans, pleins d'humanité :
- La Violoniste d'Auschwitz, de Élie Midwood
- L'Hôtel des Oiseaux , de Joyce Maynard

- Une histoire d'amour (vécue) entre un écrivain et une poétesse :
- Un Amour hors du temps , de Carmen Yanez

- Un récit autobiographique :
- Les Années , d'Annie Ernaux (prix Nobel)

- Une dystopie magistrale :
- Malevil , de Robert Merle

- Une BD pédagogique pour la jeunesse :
- L'Échappée Belle , de Lou Tarr et Laurent Grossat

Une belle soirée à renouveler pourquoi pas au printemps ?

Nicole, Françoise, Yolande,
Elisabeth
bénévoles de la bibliothèque



Convivage : bien vieillir ensemble !



Bien vieillir
et vivre ensemble !
dans le Tarn

07 82 72 00 75
accueil@convivage.fr

LE BUT de l'association CONVIVAGE est d'améliorer le quotidien des personnes âgées et/ou en situation de handicap afin de favoriser leur quotidien et leur entourage.

Devoir de Vigilance

Concernant les personnes âgées,
les personnes en situation de handicap.

Restauration de la Parole

Susciter et maintenir l'expression,
faire mémoire.

Devoir de Dire

Partager, mutualiser, apprendre aux autres,
innover, promouvoir, alerter.

Devoir de Faire

Selon les besoins,
porter des actions, des projets,
assurer des relais.

Les Actions de Convivage

Soutenir et accompagner les AIDANTS familiaux :

organisation du SÉJOUR DE RÉPIT.

Ce séjour permet aux aidants

- de prendre soin d'eux,
- de rompre l'isolement,
- de pratiquer une activité physique adaptée,
- de prévenir l'épuisement physique et psychique.

Tisser un RÉSEAU d'aidants et de référents

- Par la formation
- Par la transmission de compétence



Bien vieillir et vivre ensemble !



Les Partenaires de Convivage

Le Conseil Départemental de Tarn
(la Conférence des financeurs,
les CLIC, le CROIS),
la MSA, la CAISSAT, l'ANCV,
le tissu associatif départemental.

Bien vieillir, bien entouré ! Soutenez notre action...

- Devenez bénévoles,
- Devenez adhérents,
- Devenez donateurs,

Très simple,
Contactez-nous :

CONVIVAGE
 ● 3, rue Jean Jaurès
81290 LABRUGUIÈRE
 ● 07 82 72 00 75
 ● accueil@convivage.fr

Des nouvelles consignes de tri

Films, barquettes, sachets, filets, pots... tous les emballages plastiques et métalliques vont maintenant dans la poubelle jaune. Le tri de ces déchets, qui ne pèsent pas beaucoup mais qui sont nombreux et volumineux, a permis de détourner une bonne partie de nos déchets résiduels.

L'évolution des consignes a permis de collecter en 2023 environ 50 tonnes de tri supplémentaires, soit 3 kg par habitant. Nous remercions tous les usagers qui respectent ces nouvelles règles qui permettent

d'une part de préserver nos ressources naturelles via le recyclage et d'autre part de réduire la facture globale de traitement des déchets.

Afin de permettre le recyclage dans les meilleures conditions :

Déposez votre tri en vrac dans les conteneurs jaunes, sans sac et sans carton.

Séparez vos déchets les uns des autres, chaque déchet est un matériau différent.

100 % DES EMBALLAGES ET DES PAPIERS SE TRIENT !

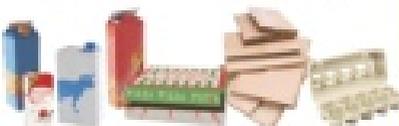
TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



TOUS LES EMBALLAGES MÉTALLIQUES



TOUS LES CARTONS ET BRIQUES ALIMENTAIRES



TOUS LES PAPIERS



Une question
sur le tri ?
triercestdonner.fr



CHEZ VOUS, TOUS
LES EMBALLAGES
SE TRIENT

À trier en vrac et bien vidés !

CITEO

Et ensuite, la collecte des biodéchets

Depuis juin 2021 déjà, la CCSA propose la mise à disposition d'un composteur par foyer. Au mois de septembre, chaque usager a reçu dans sa boîte aux lettres un courrier d'information sur la collecte des biodéchets avec un échantillon de sacs orange. Cette collecte de biodéchets en sacs orange, vient en complément du compostage ou peut s'y substituer pour les usagers n'ayant pas la possibilité d'installer un composteur chez eux.

Sur notre territoire rural, le compostage reste à privilégier pour des raisons économiques :

- pas de frais pour la collecte ou le traitement des déchets.
- pas de dépense énergétique pour la collecte ou le traitement des déchets.
- pas de déchet supplémentaire généré par les sacs orange
- production d'un engrais de qualité pour les plantes.

GESTION DES BIODECHETS

DANS LE COMPOSTEUR	
Des déchets humides et azotés	Epluchures de fruits et légumes Fruits et légumes abîmés
Des déchets secs et carbonés	Marc de café et filtre papier Sachets de thé Tonte sèche Feuilles mortes Petites brindilles Fleurs fanées Essuie-tout sans encre
D'autres déchets	Croûtes de fromage Coquilles d'œufs Pain dur Petits restes alimentaires Coques de fruits secs

DANS LE SAC ORANGE
Produits alimentaires carnés périmés sans emballage Os et carcasses Arrêtes de poissons Coquilles de crustacées
Et tous les déchets qui vont au composteur <u>si vous ne pouvez pas en installer un chez vous</u>


**PRIVILEGIEZ LE COMPOSTAGE OU LES ANIMAUX
EVITEZ LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE !**

Visite du centre de tri de Labruguière



Le centre de tri de Labruguière est maintenant ouvert au public. N'hésitez pas à venir visiter cette usine qui vous permettra de découvrir comment sont triés nos

déchets et ce qu'ils deviennent après avoir été déposés dans les bacs jaunes.

Visite ouverte aux entreprises, aux collectivités, aux établissements scolaires, aux associations et aux particuliers. Réservation au moins un mois avant la date de visite souhaitée.

Formulaire d'inscription sur : www.trifyl.fr
ambassadeurs@trifyl.fr



— Le textile, les chaussures ne sont pas des déchets

Sur les 10 kg par an et par habitant jetés chaque année, seulement 3 kg sont déposés dans les relais habits. En plus des vêtements et des chaussures, la maroquinerie et la bagagerie vont aussi dans les bornes relais.

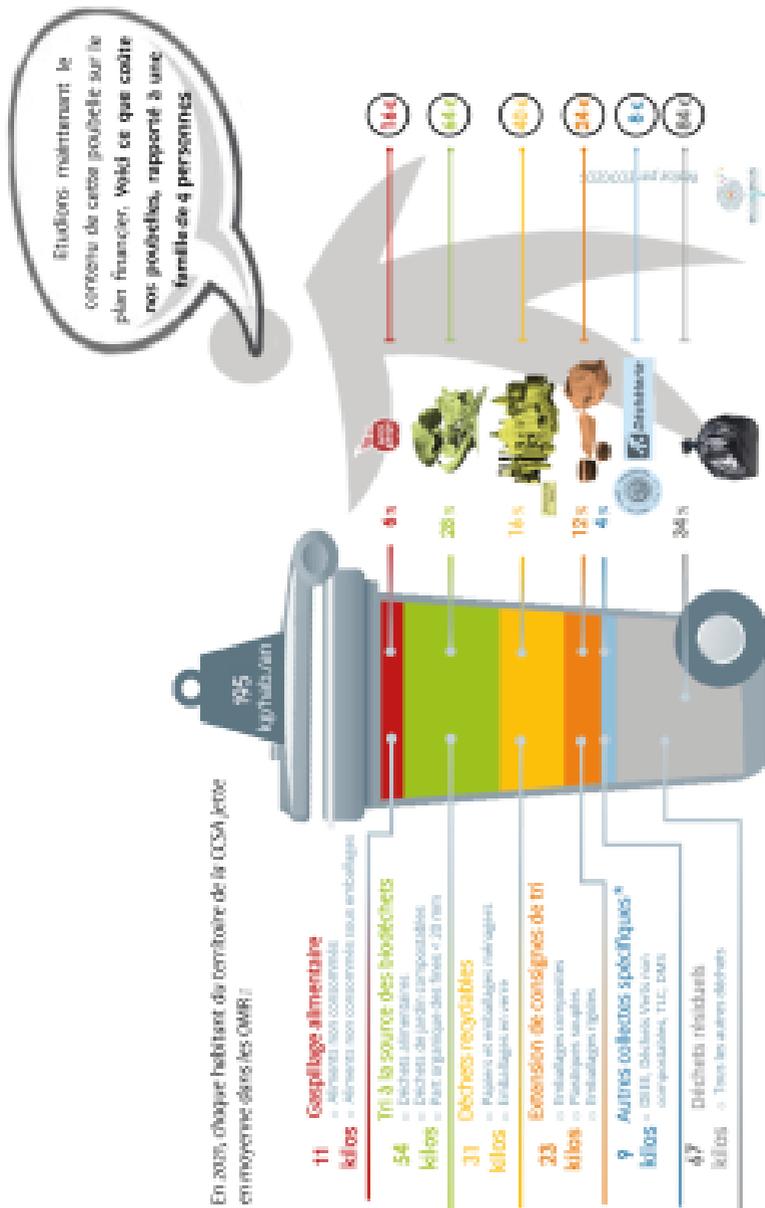
Même usagés, abîmés, troués, ces articles vont au container textiles pour se transformer en chiffon, isolant ou nouveau matériau.

S'ils sont déposés dans la poubelle ou au tout venant de la déchèterie, ils ne seront pas valorisés, mais destinés à l'enfouissement.



Encore des efforts à faire pour limiter nos déchets

Il y a encore trop de déchets non triés dans la poubelle verte : habitant de gaspillage alimentaire ! bouteilles en plastique, canettes, verres, textiles.



2022



Vous avez envie d'accéder en temps réel à toutes les informations de votre commune, ou de votre intercommunalité ?

Vous pouvez télécharger l'application gratuite IntraMuros.

Ne perdez plus votre temps à chercher !

Actualités, évènements, points d'intérêt, commerces, associations sont autant d'informations directement accessibles grâce à cet outil. Lors d'une tempête, d'une menace d'inondation, d'une coupure d'eau, d'un problème sur le réseau électrique, votre commune vous envoie une notification pour vous informer.

Intramuros en bref : c'est toute votre intercommunalité et toute votre commune dans votre poche.

Facile et pratique d'utilisation, cette application est une véritable alliée dans votre quotidien. De nombreux habitants l'ont déjà téléchargée.

N'hésitez plus et rejoignez le mouvement .

Contributeurs

Directeur de la publication : Philippe HERLIN

Maquette et mise en page : Karine DE SANTA ELENA,

Commission Communication

Rédaction : Commission Communication, associations, MJC

Photographies : Commission Communication, associations

Impression / Diffusion : Mairie de Verdalle

Tirage : 350 exemplaires

Courriel : communicationverdalle@gmail.com

Horaires du secrétariat de la Mairie :
 lundi : 13h30 à 18h00
 mardi, jeudi et vendredi :
 de 9h00 à 13h00 et de 13h30 à 18h00
 Mercredi et samedi : fermeture

Tel : 05.63.50.32.48

Site internet : www.verdalle.fr

Facebook : Mairie de Verdalle

M. le Maire reçoit sur rendez-vous.

NUMEROS UTILES

SAMU	15
POLICE SECOURS	17
SAPEURS POMPIERS	18
Appel d'urgence Européen	112
Urgence pour Personnes Sourdes et Malentendantes	114
MAIRIE	05 63 50 32 48
ECOLE PUBLIQUE	09 64 28 30 90
FOYER RURAL	05 63 50 82 71
CANTINE MUNICIPALE	05 63 50 11 06
AGENCE POSTALE	05 63 59 08 04
ECOLE PRIVEE SAINT-JEAN	05 63 50 35 02
LYCEE PRIVE TOUSCAYRATS	05 63 50 32 16
MAISON DE RETRAITE TOUSCAYRATS	05 63 50 36 89
COMMUNAUTE DE COMMUNES SOR ET AGOUT	05 63 72 84 84
CENTRE DE LA POUZAQUE	05 63 50 32 75
MAISON DE SANTE VERDALLE	05 63 75 66 58
INFIRMIERS VERDALLE	07 82 16 32 57

COMMERCES DE PROXIMITE

Epicerie PROXI	05 63 50 34 43
Boulangerie ALARY	05 63 50 11 05
Madame ESTEVE Valérie (Traiteur à La Lugarié)	05 63 74 29 58
Coiffure Valé'Tifs	05 63 73 47 31

AMBULANTS

Restauration Italienne - Pizzeria -vendredi soir	06 31 06 50 37
Restauration Asiatique - mercredi soir	06 37 23 17 67
Restauration Réunionnaise - mardi soir	07 77 03 76 12



Sommaire

- 2 - Voeux du Maire
- 4 - Dans la commune
- 12 - Actualité
- 30 - CCSA
- 36 - Portraits

La relève est assurée !



Comme une évidence, à l'heure où nombre de jeunes gens se questionnent sur leur avenir, Gabin Fernandes et Joris Maurel ont fait le choix d'un chemin tout tracé, dans le sillage des parents de Joris, Richard et Valérie. Une belle histoire de famille qui s'écrit sur plusieurs générations.

Ils ont suivi leurs études au lycée de Touscayrats. Avec un Bac professionnel en poche pour Joris, un BTS agricole pour Gabin, ils se sont vus proposer dès 2020 une opportunité qu'ils ont saisie. Depuis le 1er janvier 2022, ils se sont constitués en GAEC (groupement agricole d'exploitation en commun) et partagent leur activité entre vaches Holstein pour le lait et vaches Limousines pour la viande.

A la tête d'un cheptel de 300 bêtes environ, les journées de Joris et Gabin ne laissent pas de place à l'improvisation : dès 6 heures la traite des vaches démarre pour une durée de 2 heures environ. Ensuite il faut nourrir les veaux avant une courte pause pour le petit déjeuner. L'entretien du matériel, ou des terres suivant la saison et les repas des vaches occupent une bonne partie de la journée avant la reprise de la traite en fin de journée.

Partie prenante de l'association des jeunes agriculteurs du Tarn, ils déplorent, comme leurs aînés, des prix de ventes trop faibles en regard des normes draconiennes qui leur sont imposées. Pour autant, à aucun moment ils ne se sont imaginés suivre une autre voie que celle qui mène aux étables et aux champs dans lesquels ils ont passé avec un plaisir immense toute leur enfance. C'est une reconnaissance des valeurs transmises par leurs grands parents.

Bénéficiant encore pour quelques années du soutien de Richard et Valérie ainsi que d'un salarié, les deux cousins parviennent à trouver du temps pour les sorties entre copains et pour leurs activités sportives favorites : le foot pour Gabin et le rugby pour Joris.

Voir leur détermination et leur passion pour leurs bêtes est une belle preuve de leur courage et de leur motivation à se consacrer à un métier en voie de disparition. Bravo à eux !

